

# L'EDUCATION AFFECTIVE ET SEXUELLE

## Un enjeu éducatif et de santé

*Dans le cadre du Programme  
d'actions Educatives soutenu  
par le Conseil Régional...*

*...Des interventions  
éducatives sur la santé  
sexuelle...*

*...menées auprès des élèves et  
apprentis-ies, répondant à leurs  
préoccupations...*

*...animées par des étudiants-tes de  
l'Ecole de Sages-Femmes de Nantes  
formé(e)s et accompagné(e)s par  
l'IREPS des Pays de la Loire.*



Association loi 1901, l'IREPS des Pays de la Loire est un centre de ressources en éducation pour la santé présent dans chaque département.

[www.santepaysdelaloire.com](http://www.santepaysdelaloire.com)

## LE CONTEXTE DU PROJET

En cohérence avec la circulaire de février 2003 qui définit « l'éducation à la sexualité en milieu scolaire comme une composante essentielle de la construction de la personne et de l'éducation du citoyen », la Région des Pays de la Loire, au titre de sa politique de Santé Publique et dans le cadre du **Pass Prévention Contraception** mis en place en 2012, facilite la mise en place d'actions d'éducation à la sexualité dans les établissements d'enseignement.

### Trois grands enjeux sont identifiés :

- Favoriser la promotion globale d'un « bien-être affectif et sexuel »
- Faciliter l'accès à la contraception
- Poursuivre la prévention des infections sexuellement transmissibles (IST) dont le virus de l'immunodéficience humaine (VIH)

## UN PARTENARIAT INNOVANT

### Entre l'IREPS des Pays de la Loire et l'Ecole de Sages-femmes de Nantes :

- L'IREPS forme et accompagne les étudiants-tes de Master I avec les principes d'intervention et les modalités éducatives détaillées ci-dessous.
- Les étudiants-tes interviennent auprès des élèves et apprentis-ies avec deux atouts : ce sont « des jeunes qui parlent aux jeunes » et ce sont de futurs-es professionnels-elles qui ont un recul suffisant pour aborder les questions liées à la vie affective et sexuelle.

## DES PRINCIPES D'INTERVENTION

L'IREPS est signataire d'une charte qui précise les principes éthiques partagés et les valeurs défendues lors des actions d'éducation à la vie affective et sexuelle.

### **Extrait de la Charte :**

*« Conformément à ces principes éthiques, les interventions sur la santé sexuelle :*

- *Se détachent de la normalisation des comportements*
- *N'utilisent ni la peur ni la culpabilisation comme stratégie d'intervention*
- *Prennent en compte les spécificités des publics, notamment sociales*
- *S'attachent à valoriser les capacités de réflexion, de décision et d'action des publics »*

## CONCRETEMENT

Chaque intervention comprend :

- **3 séances d'1h30** avec les jeunes,
- par groupe de **16 jeunes maximum** afin de permettre la dynamique de groupe et l'expression de chacun-ne.

### Chacune des 3 séances...

- ☛ S'adapte à la demande des jeunes, au plus près de leurs préoccupations
- ☛ S'appuie sur la parole et l'expression des jeunes
- ☛ Se construit avec des techniques d'animation ludiques et interactives
- ☛ Aborde la santé sexuelle selon la définition qu'en donne l'OMS :

*« La santé sexuelle fait partie intégrante de la santé, du bien-être et de la qualité de vie dans leur ensemble. C'est un état de **bien-être physique, émotionnel, mental et social** en relation avec la sexualité, et non pas simplement l'absence de maladies, de dysfonctionnements ou d'infirmités. La santé sexuelle requiert une **approche positive et respectueuse** de la sexualité et des relations sexuelles, ainsi que la possibilité d'avoir des expériences sexuelles agréables et sûres, sans contrainte, discrimination et violence. Pour atteindre et maintenir un bon état de santé sexuelle, les **droits sexuels** de tous les individus doivent être respectés et protégés. »*

*Organisation Mondiale de la Santé - 2002*

### Les thèmes abordés...

Les séances pourront aborder l'ensemble des thèmes en lien avec la vie affective et sexuelle, c'est-à-dire :

- les stéréotypes de genre,
- la connaissance du corps et la sensorialité
- la contraception,
- le désir de grossesse,
- les IST,
- les émotions et les sentiments,
- l'intimité et l'espace public, Internet et la sexualité
- les relations amoureuses, etc....

## LA MISE EN PLACE DES SEANCES

- 1 Prise de contact avec L'IREPS Pays de la Loire
- 2 Analyse du contexte et de la demande, proposition d'un programme de 3 séances sur un ou deux thèmes liés à la vie affective et sexuelle
- 3 Organisation et animation des séances auprès des élèves et apprentis-ies, par les étudiants-tes sages-femmes
- 4 Bilan partagé de l'action

## CONTACTS

### Loire –Atlantique

IREPS Pays de la Loire – Pôle Loire-Atlantique  
02 40 31 16 90 – [ireps44@irepspdl.org](mailto:ireps44@irepspdl.org)

### Maine et Loire, Mayenne, Sarthe

IREPS Pays de la Loire – Pôle Maine et Loire  
02 41 05 06 49 – [ireps49@irepspdl.org](mailto:ireps49@irepspdl.org)

### Vendée

IREPS Pays de la Loire – Pôle Vendée  
02 51 62 14 29 – [ireps85@irepspdl.org](mailto:ireps85@irepspdl.org)

En complément de ces interventions, l'IREPS Pays de la Loire propose aux acteurs de terrain, dans chaque département :

- un **centre de documentation** avec des documents théoriques et des outils d'éducation (audio, vidéo, mallettes éducatives...),
- un **accompagnement méthodologique** dans la construction d'actions d'éducation et de prévention,
- de la **formation**, des temps **d'échange de pratiques...**
- 

[www.santepaysdelaloire.com](http://www.santepaysdelaloire.com)